
« LOIN DES CHIMÈRES DES SOPHISTES ET DES ILLUSIONS DES FAUX PROPHÈTES ¹ »

Quand paraît la première édition du *Dictionnaire philosophique*, Voltaire a soixante-dix ans. C'est un vieil auteur, pas tout à fait aussi âgé que le montre le *Dîner des philosophes* de Jean Huber qui orne ce volume, mais un auteur parvenu à la maturité, en pleine possession de ses moyens et convaincu que le moment de la vaste entreprise de dessillement qu'il a en tête depuis une douzaine d'années et dont il a fourbi les thèmes, les arguments et jusqu'à la manière parfois dans des genres traditionnels ou dans de plus discrets *Mélanges*, est désormais venu.

Dès 1752, son choix s'est porté sur la forme du dictionnaire qui est celle du savoir positif, celle aussi qui, depuis Bayle, avait accompagné l'essor de l'esprit critique. Forme commode, consultable, idéalement conçue pour le lecteur du XVIII^e siècle qui s'est lassé des gros in-folios qui ornent les bibliothèques savantes et depuis peu celles de l'honnête homme, dont son texte va jouer pour surprendre son lecteur, l'entraîner, l'amener à adhérer l'espace d'une page, d'une entrée de dictionnaire, d'une séquence d'articles au moins – car l'auteur rebat sans cesse les cartes et rien n'est jamais définitivement acquis – au projet qui est le sien.

Un peu anachronique, la cène imaginaire traduit pourtant assez bien l'esprit de l'auteur du *Dictionnaire* : convier virtuellement et librement à sa table – de travail – quantité d'idées et de traditions littéraires et philosophiques que ne saurait épuiser complètement la recherche des sources²; s'exposer à nouveau

1. VOLTAIRE, *Dictionnaire philosophique*, art. « Catéchisme chinois », 6^e entretien, éd. R. Naves et O. Ferret, Paris, Classiques Garnier, 2008, p. 84. Conformément aux règles de la collection et sauf exception dûment signalée en bas de page, c'est généralement dans l'édition Garnier que sont données les références au texte du *Dictionnaire* dans tout le volume, notamment en pleine page.

2. On pense notamment au scepticisme diffus du texte, qu'un certain nombre des textes qui suivent soulignent ici pour la première fois.

pour s'imposer, avec une énergie peu commune, face au chaos des opinions. Le geste du bras levé croqué par Jean Huber est extraordinaire d'ambivalence : on peut y lire le caractère autoritaire du vieil hibou de Ferney, omniprésent dans le texte du *Dictionnaire* où s'esquisse le jeu des postures auctoriales caractéristique des années 1770, son désir de briser la vaine circularité des discours mais aussi sa volonté de prendre publiquement la parole en un temps où l'exercice de la libre expression des idées et des opinions n'était pas acquis³. Ces trois possibles lectures du *Dîner des philosophes*, qui sont aussi trois des possibles lectures proposées du *Dictionnaire philosophique* dans les pages qui suivent, font sans doute pour beaucoup dans le singulier attrait du texte. La préface de 1765, on l'a noté maintes fois, postule que « les livres les plus utiles sont ceux dont les lecteurs font eux-mêmes la moitié ». C'est ce périlleux mais revigorant exercice qu'ont tenté les auteurs de cet ouvrage.

Le pari de ce volume était double : aborder le *Dictionnaire philosophique* sous des angles variés et novateurs mais pensés pour être utiles aux candidats à l'agrégation. À l'exception de trois articles difficilement accessibles et republiés ici, on trouvera donc essentiellement dans les pages qui suivent des approches inédites du texte. Pareil objectif pouvait à première vue relever de la gageure tant les lectures nombreuses et de qualité qui avaient marqué la célébration du tricentenaire de la naissance de Voltaire en 1994 puis la publication, la même année, à la Voltaire Foundation, de la grande édition du *Dictionnaire* dans les *Œuvres complètes* pouvaient donner l'impression d'avoir épuisé le texte.

Alors que peu d'articles consacrés au *Dictionnaire* ont paru depuis 1994⁴, le postulat qui a guidé la composition de ce volume a donc été de se demander en quoi les acquis des grands travaux ouverts par la recherche voltairiste ces dernières années mais aussi ceux de la recherche dix-huitiémiste en général ou l'émergence de questionnements théoriques nouveaux, pouvaient permettre, sinon de renouveler complètement notre lecture du *Dictionnaire philosophique*, du moins de jeter un éclairage neuf sur tel ou tel aspect du texte. En témoignent dans les pages qui suivent, le recours aux notes marginales portées par Voltaire dans les pages de ses ouvrages à Ferney, l'exploitation systématique de la *Correspondance* publiée naguère par Theodore Besterman mais consultable depuis peu en ligne sur la base de données *Electronic Enlightenment* et les échos que trouvent, dans certaines des analy-

3. Pour une analyse du tableau, voir N. CRONK, « Voltaire et la Sainte Cène de Huber : parodie et posture », dans Ch. Mervaud et J.-M. Seillan (dir.), *Philosophie des Lumières et valeurs chrétiennes, Hommage à Marie-Hélène Cotoni*, Paris, L'Harmattan, 2008, p. 23-34.

4. Nous renvoyons ici à la bibliographie très complète fournie par O. Ferret dans l'édition du *Dictionnaire philosophique* au programme, éd. citée, p. LIX-LXXXVII.

ses présentées ici, les deux derniers grands chantiers lancés à Oxford au sein de l'édition des *Œuvres complètes*, les *Questions sur l'Encyclopédie* et l'*Essai sur les mœurs*. Mais la découverte ou la redécouverte de vastes secteurs de la pensée du XVIII^e siècle (la tradition clandestine, l'histoire des sciences, les anti-Lumières par exemple) éclairent aussi sous un jour nouveau certains articles ou groupes d'articles, tandis que des approches plus théoriques du texte ou de l'argumentation (la polyphonie, la pragmatique de la fiction, l'*ethos*) autorisent de nouvelles lectures du *Dictionnaire*.

Le plan selon lequel les articles sont ici présentés, en partie arbitraire dans la mesure où de nombreux échos sont perceptibles d'une partie à une autre, délimite trois approches possibles du texte. Sont ainsi successivement abordées la question de la composition du texte, qui engagea largement la réception qui en fut faite ; celle de l'articulation des savoirs et des références du *Dictionnaire* au projet polémique de Voltaire ; enfin, celles de l'énonciation et du rôle dévolu à la fiction dans l'argumentation.

Composition et réception

De quoi parle-t-on lorsqu'on parle du *Dictionnaire philosophique* ? La première partie de ce volume s'efforce tout d'abord de définir l'objet extraordinairement complexe qu'est le *Dictionnaire* du point de vue de l'histoire du texte, complexité qui n'est pas sans conséquences sur la manière dont le texte fut lu et dont on le lit encore. À l'heure où l'internaute amateur de littérature se procure instantanément en ligne des textes mal assignables, empruntés à des éditions du XIX^e siècle héritières du « monstre éditorial » constitué par les éditeurs de Kehl à partir du *Dictionnaire philosophique*, des *Questions sur l'Encyclopédie* et d'autres fragments, alphabétiques ou non, il faut rappeler en effet que, dès le XVIII^e siècle, le titre de *Dictionnaire philosophique* désigna des réalités textuelles très différentes, dans leur physionomie comme dans leur inspiration. Aussi apparaît-il essentiel pour bien comprendre le texte que l'on commente – et les enjeux sont grands au niveau de l'article – de situer précisément ce texte dans le maquis touffu des différentes éditions que Voltaire puis ses amis donnèrent successivement du dictionnaire.

Fidèle à son idée que le texte voltairien gagnerait souvent à être restitué au plus près de son surgissement – idée appliquée par lui à un grand nombre des *Contes en vers et en prose* comme au *Siècle de Louis XIV* qu'il a récemment édité⁵ –, Sylvain Menant propose une lecture attentive du *Portatif* de 1764, la toute première édition du *Dictionnaire philosophique*. L'exercice qu'il suggère

5. *Contes en vers et en prose*, éd. S. MENANT, Paris, Classiques Garnier, 1992-1993, 2 vol., et *Le Siècle de Louis XIV*, éd. J. HELLEGOUARC'H et S. MENANT, Paris, Livre de poche, 2005.

au lecteur averti, rendu possible par l'édition critique fournie par l'équipe de Christiane Mervaud (Oxford, Voltaire Foundation, 1994), vise à restituer le premier « projet de l'auteur ». Le postulat de S. Menant, qui parcourt ici la première moitié du *Dictionnaire*, est en effet que le texte de 1764 porte en lui les conditions esthétiques de sa réception. Fondée sur la « fantaisie et le hasard », dépourvue de préface et volontiers désinvolte, la première version du *Portatif* vise selon lui d'abord le « lecteur français de bonne compagnie » qui veut s'instruire et s'amuser. Son analyse souligne la connivence ambiguë qui lie ce « premier jet voltairien » aux élites sociales, premier public du *Portatif*, avant que la machine de guerre anti-chrétienne ne se mette en mouvement et ne bouleverse profondément la physionomie du dictionnaire.

Partant comme S. Menant du constat de « l'importance des différences qui existent entre certaines de[s] éditions » parues de 1764 à 1769, Olivier Ferret fait le choix de prendre le problème dans l'autre sens en examinant les différentes strates qui constituent le texte de 1769, celui de l'édition d'Oxford qu'il a lui-même choisi de suivre en reprenant l'ancienne édition de Raymond Naves. Moins esthétique que philologique et statistique, son propos, fondé sur une analyse rigoureuse des variantes des différentes éditions, exploite l'exceptionnelle érudition de l'édition Mervaud et fait son miel du progrès récent des connaissances sur les méthodes de travail de Voltaire⁶. Il y apparaît que non seulement Voltaire « ajoute sans cesse et ne retranche rien, ou fort peu », ce dont témoigne aussi l'*Essai sur les mœurs* par exemple, mais que, dans le cas du *Dictionnaire*, il relit et remanie régulièrement son texte, défini ici comme une « œuvre en expansion ». À l'étude, cette expansion apparaît cependant plus problématique et moins continue qu'on aurait pu le penser, comme l'illustrent les entorses à l'ordre alphabétique relevées pour la première fois ici dans certaines éditions – et dans celle du *Portatif* de 1764 singulièrement. Selon O. Ferret, par ailleurs spécialiste de l'écriture polémique⁷, ces variantes font du *Dictionnaire philosophique* « une œuvre paradoxalement transitoire » car toujours portée par l'actualité polémique de la campagne contre l'Infâme. Les thèmes abordés dans les éditions successives du dictionnaire (la tolérance et la défense des philosophes et de la philosophie en 1765, la question des unitaires en 1767, le regain d'intérêt pour les questions judiciaires en 1769) en enregistrent les mutations.

6. Voir notamment, issu des travaux des équipes des *Questions sur l'Encyclopédie* et de l'*Essai sur les mœurs*, le volume *Copier/coller. Écriture et réécriture chez Voltaire*, actes du colloque international de Pise (2005), O. FERRET, G. GOGGI et C. VOLPILHAC-AUGER (éd.), Pisa, Plus, 2007.

7. Voir O. FERRET, *La Fureur de nuire : échanges pamphlétaires entre philosophes et antiphilosophes (1750-1770)*, SVEC, 2007 : 3.

L'article de Christiane Mervaud (paru une première fois dans la *Revue d'histoire littéraire de la France*, 1995, p. 95-102⁸) témoigne, pour qui douterait encore de la montée en puissance du dispositif polémique savamment mis en place par Voltaire, de la vigueur des réactions suscitées au moment de sa publication par le *Dictionnaire philosophique*. Pour mieux comprendre l'« aura de scandale [qui] flotte au XVIII^e siècle autour du *Dictionnaire philosophique* », Ch. Mervaud a choisi de se placer du côté des anti-Lumières, un vaste domaine largement redécouvert, depuis 1995, par les historiens et les littéraires⁹. Si dès 1765 mais plus encore après 1767 et le début des années 1770 (ce qui s'explique par l'histoire du texte), les réactions des apologistes chrétiens sont extrêmement violentes, c'est que « non seulement Voltaire conteste l'ordre existant » (et bien sûr, d'abord, les fondements mêmes du christianisme) mais aussi que, dans des articles pensés sans doute de manière solidaire (« Liberté de penser », « Philosophe », « Persécution », mais aussi « Esprit faux », qui apparaissent tous les quatre en 1765), il « revendique hautement le droit de [...] contester » cet ordre. « Transsubstantiation », publié en 1767, pousse à son paroxysme et jusqu'au blasphème la violence de cette transgression, en réponse peut-être au supplice archaïque infligé au chevalier de La Barre à l'été 1766.

Ce que Voltaire revendiquait avec autant de force, c'était le droit d'interroger et de commenter ce qui, jusqu'alors, était resté le pré carré des clercs. Il ne s'en priva pas, comme le montre la seconde partie du volume qui se propose d'interroger le rapport du dictionnaire voltairien au savoir positif.

Références, savoirs, polémique

Les textes bibliques dont la lecture avait été sinon complètement interdite (comme en Italie) du moins très efficacement encadrée (comme en France) après le concile de Trente, constituaient le premier savoir confisqué, celui qui devait le premier être mis à la portée de tous en tant qu'il fondait le christianisme.

Deux articles complémentaires abordent la question de la critique biblique dans le *Dictionnaire philosophique*, dont l'érudition en la matière impressionne tant – quand elle ne l'effraie pas – le lecteur du XXI^e siècle. François Bessire présente d'abord la première synthèse sur cette question centrale, curieusement traitée jusqu'ici de manière partielle ou excédant le cadre du *Dictionnaire*.

8. Nous remercions la RHLF de nous avoir autorisé à reproduire ce texte ici.

9. Voir par exemple M. COTTRET, *Jansénismes et Lumières. Pour un autre XVIII^e siècle*, Paris, Albin Michel, 1998 ; Didier MASSEAU, *Les Ennemis des philosophes. L'antiphilosophie au temps des Lumières*, Paris, Albin Michel, 2000 ; ou le numéro spécial de la revue *Dix-huitième siècle* (34, 2002) consacré à « Christianisme et Lumières ».

Selon la méthode appliquée par lui à la *Correspondance* de Voltaire dont il a démontré à quel point elle était pétrie de références bibliques¹⁰, il montre la présence massive des livres sacrés dans le *Dictionnaire*¹¹, fruit d'une fréquentation assidue des Textes et de leurs commentateurs. Il souligne surtout la liberté de ton radicale adoptée dans ce texte par Voltaire. Pour F. Bessire, c'est elle qui fait que les articles bibliques du *Dictionnaire*, pourtant nourris de modèles, « ne ressemblent à rien de connu ». La lecture systématiquement dépréciative dont la matière biblique est l'objet dans le *Dictionnaire* propose au lecteur désormais informé « une révolution du point de vue » visant à remettre en question les frontières de la vérité et de l'erreur, sévèrement gardées jusque-là par les gardiens du dogme.

Partant du même constat de la présence massive de la Bible dans le *Dictionnaire*, Christophe Cave interroge de son côté l'enjeu herméneutique et idéologique de la démarche intellectuelle qui consiste pour Voltaire à « défaire le texte », pour « défaire la religion, mais surtout agir contre les pratiques qui s'en autorisent ». Dans la lignée de sa thèse sur la *Correspondance* et la fonction des des représentations dans le combat philosophique voltairien, c'est cependant à une réflexion sur la lecture et l'interprétation de tout texte que le *Dictionnaire philosophique* invite selon lui. Non seulement l'herméneutique voltairienne défigure les textes bibliques en les ramenant à leur littéarité mais plus largement, c'est la logique même du signe et des représentations, hésitant entre les vertiges du langage et la circularité des interprétations, qu'elle met à jour. La sémiologie alternative qui émerge du *Dictionnaire* est matérialiste puisqu'« au flottement de la référence textuelle » ou à la tentation du silence, Voltaire substitue « la certitude du sensible ». Les articles « Idée », « Sens commun », « Certain, certitude » montrent qu'il fonde nos représentations et que, seul, le sensible peut nous sortir de « la spirale sans fin des textes et des interprétations » et nous assurer de la vérité. Cette sémiologie est aussi paradoxale dans la mesure où, tout en construisant le soubassement d'une herméneutique dé-figurative, le *Dictionnaire* ne renonce pas, loin s'en faut, aux séductions de la fiction.

Pour constituer la partie la plus évidente du dispositif, la mise à portée de tous des savoirs historiques et critiques de la Bible jusque-là réservés aux seuls initiés ne résume toutefois pas à elle seule la vaste entreprise de dessillement proposée dans le *Dictionnaire*.

S'appuyant sur des problématiques dégagées par la mise en chantier des *Questions sur l'Encyclopédie* et de *l'Essai sur les mœurs*, Myrtille Méricam-

10. F. BESSIRE, *La Bible dans la correspondance de Voltaire*, SVFC, 367, Oxford, Voltaire Foundation, 1999.

11. Dans 45 articles sur 118 dont les passages sont tous répertoriés de manière très utile, avec renvois aux différents livres sacrés, en annexe de l'article.

Bourdet fait ainsi le pari de la cohérence de l'œuvre voltairienne en proposant de dégager dans la forme discontinue du dictionnaire, rédigé « à une époque où l'essentiel des arguments historiques qui [...] servent de fondement » au combat de Voltaire contre l'Infâme « sont déjà écrits », la cohérence du discours tenu sur le pouvoir et sur le pouvoir religieux, notamment. Sur la question de la genèse de tout pouvoir et de sa légitimité, sur la notion de loi ou celle d'opinion, elle montre comment l'efficacité polémique du *Dictionnaire* s'ancre dans les textes historiques, la mise en valeur du pouvoir spirituel et des ressorts psychiques de ce dernier constituant le propre de l'entreprise de dessillement proposée ici par Voltaire.

Éditeur du *Commentaire philosophique sur ces paroles de Jésus-Christ Contrains-les d'entrer*, Jean-Michel Gros revient sur le rapport complexe que Voltaire entretient avec son auteur, le philosophe Pierre Bayle, en examinant moins l'utilisation que le *Dictionnaire philosophique* fait du *Dictionnaire historique et critique* que la manière dont trois problématiques bayliennes décisives – la possibilité d'une société d'athées, la question des rapports entre religion et politique et celle de la tolérance – apparaissent rejouées dans le *Dictionnaire philosophique*. Alors que pour Bayle, la tolérance était « *a priori* et de droit », J.-M. Gros montre que pour Voltaire, qui hérite plutôt des libertins érudits, elle repose sur l'indifférentisme en tant qu'elle ne postule ni conviction ni sincérité. Plus proche de Hobbes, Voltaire réaffirme contre Bayle que toute loi ecclésiastique doit être soumise au gouvernement et écarte l'idée d'une possible indépendance de l'État vis-à-vis de la religion ; plus proche de Locke, il rejette l'idée de l'athée vertueux et donc celle d'une morale naturelle. Selon J.-M. Gros, l'idée de tolérance butte, dans le *Dictionnaire philosophique*, sur la notion d'athéisme, au risque de faire échouer le combat personnel de Voltaire en faveur de cette idée.

Pas moins idéologique, l'utilisation par Voltaire des sources scientifiques de son temps fournit la matière de la contribution de Maria Susana Séguin, qui clôt provisoirement cette étude de la divulgation de savoirs et d'idées réservés jusque-là au petit nombre opérée par le *Dictionnaire philosophique*. M. S. Séguin y montre que, quoique discret, le discours scientifique irrigue ce texte profondément informé par le déisme militant de Voltaire, « fournissant tantôt les arguments de la critique biblique, tantôt une assise épistémologique à son système de morale universelle, tantôt [...] les éléments d'une pensée sceptique » pointée aussi du doigt par Ch. Cave et C. Volpilhac-Augier. Elle soulève également la question de la manière dont ce discours scientifique s'articule à d'autres formes d'argumentation et recourt à des techniques rhétoriques ou littéraires – procédés que passe en revue, de manière non exhaustive, la troisième partie de cet ouvrage.

Énonciation et fiction

Construites autour des notions théoriques de polyvalence d'une part et d'*ethos* d'autre part, deux contributions s'intéressent d'abord à la problématique de l'énonciation, interrogeant sous deux angles différents mais nullement contradictoires la stratégie argumentative du *Dictionnaire philosophique*.

Nourrie par son expérience d'éditeur des *Œuvres complètes* de Voltaire, la contribution de Nicholas Cronk interroge le caractère « foncièrement polyvalent » du *Dictionnaire philosophique*. À partir de la *Correspondance*¹², il montre qu'à la différence d'autres textes comme le *Traité sur la tolérance* pourtant de peu antérieur, le *Dictionnaire philosophique* n'utilise pas le double discours de l'annotation mais recourt après coup, dans la correspondance d'abord puis dans le texte même du *Dictionnaire*, à la fiction d'une écriture collective. Testée dans la pratique épistolaire – véritable « chantier » de l'imagination voltairienne –, la polyphonie virtuose qui se déploie à partir de l'édition Varberg (1765) et dont N. Cronk analyse l'évolution et les motivations (juridique, nostalgique, ludique, esthétique) a moins pour fonction de générer une pensée dialogique que d'affirmer une posture auctoriale profondément idéologique, celle du patriarche de Ferney incarnant à lui seul le combat contre l'Infâme.

Rappelant que « dans le *Dictionnaire philosophique* comme dans tant d'œuvres des Lumières, l'auteur réel ne saurait être distingué de l'énonciateur artificiellement », l'article de Catherine Volpilhac-Auger se penche de manière plus technique sur l'énonciation du *Dictionnaire* pour interroger de manière systématique, « moins les emplois de la première personne » (« nous » et « je »), que « les fonctions rhétoriques et les stratégies », souvent militantes, qui guident ces emplois. L'auteur y interroge ainsi l'*ethos* du philosophe, montrant notamment comment Voltaire fonde paradoxalement sur l'affirmation d'un « je » élémentaire, objet d'étude et d'expérience, son refus de « toute théorie de la connaissance et de toute métaphysique ».

Pendant d'un article plus accessible sur les « clausules » dans le *Dictionnaire philosophique*¹³, l'article de Marie-Hélène Cotoni (paru une première fois dans *Voltaire et le Dictionnaire philosophique*, Nice, 1995¹⁴) s'intéresse à cet espace

12. Depuis peu disponible en ligne, comme les correspondances de Rousseau, Locke ou Hume, à partir de la banque de données [<http://www.e-enlightenment.com>] (en bibliothèque, sur abonnement).

13. M.-H. COTONI, « Les clausules des articles du *Dictionnaire philosophique* », dans U. KÖLVING et Ch. MERVAUD (dir.), *Voltaire et ses combats*, Oxford, Voltaire Foundation, 1997, t. 1, p. 365-376.

14. Nous remercions M.-H. Cotoni, editrice de ce volume difficilement accessible, de nous avoir autorisé à reproduire ici son texte, de même que celui de J.-M. Moureaux publié dans le même ouvrage.

de subversion du genre alphabétique que constitue *a priori* l'*incipit*. Prenant en considération la totalité des 118 articles, l'auteur montre l'extrême variété de ces entrées en matière où Voltaire privilégie l'insolite quand il ne recourt pas à des préambules historiques plus ou moins longs dont la fonction principale est de poser les thèmes abordés ensuite ou, au contraire, de placer le sujet dans une réflexion plus large que celle annoncée dans le titre. « Si les marques de la présence immédiate de l'énonciateur sont moins nombreuses dans les *incipit* que dans les clausules », le jeu de l'*incipit* et du titre, de même que le jeu des définitions, plus idéologiques qu'étymologiques, manifeste la liberté piquante de l'invention voltairienne.

De toutes les stratégies adoptées par l'invention dans le texte, la fiction constitue l'une des plus paradoxales, le *Dictionnaire philosophique* interdisant *a priori* « l'immersion fictionnelle ». Se fondant sur l'approche pragmatique de la fiction proposée par Jean-Marie Schaeffer et Karheinz Stierle ou sur les travaux de Thomas Pavel, Cornelia Jahns montre comment la fiction émerge de manière continue et progressive dans le *Dictionnaire philosophique*, « découlant de deux pratiques d'écriture [interdisant] à première vue la création et l'originalité » : une rhétorique empiriste et la réécriture du discours théologal. Elle voit dans le recours à ces deux pratiques privilégiées par Voltaire la marque d'une même démarche polémique et ludique, qui « suspend la croyance aux mythes de la communauté », jusque-là obligatoire, pour y substituer une « adhésion à la fiction » limitée dans le temps et librement consentie.

La contribution de Gianni Iotti, qui prend pour objet l'article « Amour-propre », illustre ce recours à la fiction dans le *Dictionnaire*. Convaincu par son expérience d'éditeur et de traducteur¹⁵ que Voltaire conçoit essentiellement l'activité d'écriture sur le mode de « la controverse ou de l'écho », G. Iotti montre qu'« Amour-propre » opère un renversement du savoir traditionnel – et notamment de la notion augustinienne de concupiscence coupable – mais que c'est dans la fiction proposée par les deux « figures du préjugé aristocratique et de la superstition religieuse » que s'exprime le plus efficacement « l'argument » de l'article : que dans un monde où la présence du mal est attestée, l'amour-propre est « une pulsion ambivalente qui pousse les hommes à s'aimer aussi bien qu'à s'entretuer, à s'élever aussi bien qu'à s'avilir ».

L'article de José-Michel Moureaux (paru une première fois dans *Voltaire et le Dictionnaire philosophique*, Nice, 1995) clôt sur le dialogue, qui relève à la fois de l'énonciation et de la fiction, la troisième partie du volume. L'auteur y passe au crible non seulement les onze articles appartenant de droit à ce

15. Voir VOLTAIRE, *Racconti, facezie, libelli*, G. IOTTI (dir.), Torino, Einaudi, 2004.

genre important pour la diffusion des idées au XVIII^e siècle (qui a fait l'objet de nouveaux travaux depuis 1995¹⁶), mais aussi les dialogues qui apparaissent mêlés au récit, les répliques ponctuellement échangées au style direct et jusqu'au lien qui se noue çà et là entre Voltaire et son lecteur. Il en conclut que le dialogue, auquel Voltaire s'était essayé avant le *Dictionnaire philosophique*, constitue « une des modalités essentielles » du texte et, par les qualités de vivacité et de naturel qu'il introduit, « l'un des ressorts de sa séduction ».

16. Voir notamment S. PUJOL, *Le Dialogue d'idées au XVIII^e siècle*, SVEC, Oxford, Voltaire Foundation, 2005 : 06.